



## École alternative Freinet de Trois-Rivières

Édifice Saint-Sacrement  
1745 boul. St-Louis  
Trois-Rivières, G8Z 2N6  
819-375-4788

Édifice Du Boisé-des-Pins  
125 St-Émile  
Trois-Rivières, G8T 7P6  
819-693-7817

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école alternative Freinet  
De Trois-Rivières, tenue le **lundi 13 mai 2024, à 18 h 30**  
À l'édifice Boisé-des-Pins.

### 1.A) VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, le vice-président déclare la séance ouverte.

### 1.B) VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

étaient présents :  
Émilie Lefrançois, parent  
Ingrid Garceau, parent  
Daniel Dupont, parent  
Marlène Richer, parent  
Marilou Lavallée-Benny, parent  
Geneviève Vachon, enseignante  
Anne Ayotte, orthopédagogue  
Jean-François Croteau, enseignant  
Kim Brunelle, responsable service de garde  
Luc Francoeur, directeur  
Valéry Sévigny, directrice adjointe

était absent : Kim Lévesque, enseignante

### 1. MOT DE BIENVENUE

Madame Émilie Lefrançois souhaite la bienvenue aux membres du C.E.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

**CONSIDÉRANT** que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour pour la séance régulière du 13 mai 2024.

En ajoutant au point 17 Varia : 1) FDS Pierre Lavoie – transfert (584 \$)

2) Budget 500 \$ pour Conseil d'établissement

3) FDS Fin-Line et Fin-Karine -Transfert Fin-Tr (712,09 \$)

4) SEVF 116 \$

### Projet d'ordre du jour

| Durée   | No | Sujet   | Objet  |
|---------|----|---|--|
| 1 min.  | 1  | Vérification du quorum/ mot de bienvenue  | Constat                                      |
| 2 min.  | 2  | Lecture et adoption du projet d'ordre du jour du 13 mai   | Adoption                                     |
| 7 min.  | 3  | Adoption et suivi au procès-verbal du 25 mars 2024  | Adoption                                     |
| 5 min.  | 4  | Questions de l'assemblée  | Information                                  |
| 5 min.  | 5  | Correspondance du président   | Information                                  |
| 10 min. | 6  | Mot de la direction<br>- Expo Alternative 29 et 30 mai<br>- Implication des parents   | Information<br>Information                   |
| 5 min.  | 7  | Formation des membres du CE   | Information                                  |
| 10 min. | 8  | Les Règles de passage et classement 24-25   | Adoption                                     |
| 10 min. | 9  | Services à l'élève 24-25  | Information                                  |
| 10 min. | 10 | Fournitures classiques 24-25  | Approbation                                  |
| 10 min. | 11 | Sorties scolaires 24-25 (délégation de pouvoir pour approuver les sorties qui précéderont le 1 <sup>re</sup> CE)  | Approbation                                  |
| 10 min. | 12 | Présentation du budget initial 24-25  | Adoption                                     |
| 5 min.  | 13 | Rapport annuel 23-24 sera présenté au premier CE 24-25  | Information                                  |
| 5 min.  | 14 | SDG<br>1) Programmation des activités 24-25<br>2) Règlements généraux 24-25   | Adoption<br>Adoption                         |
| 10 min. | 15 | Rapport du représentant au comité de parents  | Information                                  |
| 5 min.  | 16 | Rapport du représentant au comité EHDA  | Information                                  |
| 5 min.  | 17 | Varia 1) FDS Pierre Lavoie – transfert (584 \$)<br>2) Budget 500 \$ pour Conseil d'établissement<br>3) FDS Fin-Line et Fin-Karine -Transfert Fin-Tr (712,09 \$)<br>4) SEVF 116 \$ | Adoption<br>Adoption<br>Adoption<br>Adoption |
| 1 min.  | 18 | Levée de l'assemblée  | Adoption                                     |

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MARS 2024

067-CÉ  
23/24- 860

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2024, au moins 7 jours avant la tenue de la présente réunion.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Jean-François Croteau, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance régulière du 25 mars 2024.

### 4. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'assemblée.

5. **CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE**

Aucune correspondance

6. **MOT DE LA DIRECTION**

1) Expo alternative

Cette activité sera présentée dans les deux édifices le 29 et 30 mai prochain. Le 29 mai, les élèves exposeront dans chacune de leur bâtisse leurs projets faits tout au long de l'année dans différentes classes, et les parents seront invités à venir voir les œuvres des enfants entre 17 h et 19 h. Des collations seront également en vente pour le financement des finissants de 6<sup>e</sup> année de 2024-2025. Des cocardes seront placées sur les collations pour les allergies selon notre nouvelle politique alimentaire.

Le 30 mai, ce sont les élèves de chacune des bâtisses qui visiteront les œuvres de chacun d'eux.

2) Implication des parents

Monsieur Luc a dû téléphoner à plus de 80 parents pour le manque d'implication à ce jour pour la bâtisse de Trois-Rivières et à 8 parents pour la bâtisse Boisé-des-Pins.

Nous sommes confiants que les parents feront leurs implications d'ici la fin de l'année.  
Nous réfléchissons encore sur la façon de comptabiliser les heures pour 24-25.

7. **FORMATION DES MEMBRES DU CE**

Un rappel est fait aux membres qu'il faut écouter les capsules de formation pour le CE (formation en ligne). Le lien sera retourné aux membres par courriel.

8. **NORMES ET MODALITÉS - RÈGLES DE CLASSEMENT-ÉCHÉANCIER DES BULLETINS**

067-CÉ  
23/24- 861

**CONSIDÉRANT** la recommandation des enseignants ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Daniel Dupont, il est résolu à l'unanimité ;

**D'ADOPTER** l'échéancier et les règles de classement tel que proposé.

9. **SERVICES À L'ÉLÈVE 24-25 (MESURES)**

067-CÉ  
23/24-862

Le directeur présente la proposition de services pour l'année 2024-2025.

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction basée sur les besoins des élèves ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Émilie Lefrançois, il est résolu à l'unanimité ;

**D'ADOPTER** la proposition de services 2024-2025 telle que présentée.

10. **FOURNITURES SCOLAIRES-CLASSIQUES 24-25**

067-CÉ  
23/24-863

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction basée sur la consultation des enseignants;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité ;

**D'APPROUVER** le document sur les fournitures scolaires tel que proposé.

11. **SORTIES SCOLAIRES 24-25**

067-CÉ  
23/24-864

**CONSIDÉRANT** la possibilité de faire certaines sorties scolaires en tout début d'année avant une première rencontre du conseil d'établissement;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Jean-François Croteau, il est résolu à l'unanimité:

**D'APPROUVER** certaines demandes de sorties scolaires en début d'année présentées aux membres par courriel, en attendant d'approuver la totalité des autres sorties scolaires 24-25 en présentiel tel que proposé.

12. **BUDGET INITIAL 24-25**

067-CÉ  
23/24-865

Le directeur présente le budget prévu pour l'année scolaire 2024-2025.

**CONSIDÉRANT** que l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), donne au Conseil d'établissement le mandat d'adopter le budget annuel de l'école proposé par le directeur et de le soumettre à l'approbation de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que la proposition qui est faite par le directeur de l'école est sur la base de notre prévision d'inscriptions pour la prochaine année scolaire et qu'elle maintient l'équilibre entre les revenus et les dépenses;

**CONSIDÉRANT** que la proposition préparée par monsieur le directeur comprend les revenus du service de garde;

**CONSIDÉRANT** que la proposition préparée par monsieur le directeur respecte les priorités préalablement identifiées avec le personnel et retenues par le conseil d'établissement de l'école alternative Freinet pour l'année scolaire 2024-2025

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Kim Brunelle, il est résolu :

**D'ADOPTER**, le projet de budget 2024-2025 de l'école alternative Freinet de Trois-Rivières pour l'année scolaire tel que proposé par monsieur le directeur, dont une copie est versée en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**DE MANDATER**, monsieur le directeur pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy pour qu'il l'approuve.

13. **RAPPORT ANNUEL 23-24**

Le rapport annuel 2023-2024 sera présenté au premier conseil d'établissement du 24-25.

14. **SERVICE DE GARDE - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

1) Programmation des activités 24-25

067-CÉ  
23/24-866

**CONSIDÉRANT** le contenu du document de la programmation d'activités éducatives proposées par le service de garde;

**CONSIDÉRANT** la mise en page à changer pour un format napperon ;

**CONSIDÉRANT** le projet éducatif de l'école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de madame Marlène Richer, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** le contenu tel que proposé.

2) Les règlements généraux 24-25

**CONSIDÉRANT** l'article 256 de la loi sur l'instruction publique (LIP);

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du service de garde;

**EN CONSEQUENCE**, sur proposition de madame Marilou Lavallée-Benny, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** le document des règles de fonctionnement du service de garde pour la rentrée scolaire 2024-2025 avec :

- ajout au point 3.2 : avis de 48 heures
- ajout au point 3.3 : heures de fermeture

15. **RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Daniel Dupont résume la rencontre qui s'est tenue sur l'engouement pour les candidatures au comité EHDA, 24 candidatures pour 2 postes vacants ainsi que les signatures de contrats pour les agrandissements à venir.

16. **RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDA**

Pas de représentant

17. **VARIA**

067-CÉ  
23/24-867

1) Fonds à destination spéciale Pierre Lavoie - Transfert au fonds 584 \$

**CONSIDÉRANT** les sommes amassées en conformité de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** ces sommes sollicitées et reçues par le Conseil d'établissement au nom du Centre de services scolaire qui proviennent de toute personne ou organisme public ou privé et servent à soutenir financièrement le projet « Pierrelav »;

**CONSIDÉRANT** la résolution adoptée par le Conseil d'établissement tel que stipulé à l'annexe;

**CONSIDÉRANT** le revenu supérieur aux dépenses, la somme doit être affectée à ce qui est prévu selon le projet suivant <<Pierrelav>>;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction d'école;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Daniel Dupont de procéder au transfert du solde de **584 \$** en 2023-2024 vers un fonds à destination spéciale selon le projet prévus à l'annexe.

2) Budget CE 500 \$

067-CÉ  
23/24-868

**CONSIDÉRANT** la demande de membres du conseil d'établissement ;

**CONSIDÉRANT** la possibilité pour certains de réclamer les frais de déplacement ou de gardiennage ;

**CONSIDÉRANT** la possibilité de disposer du solde des dépenses pour récompenser le personnel ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** le budget du conseil d'établissement tel que proposé.

3) Fonds à destination spéciale Fin-Line et Fin-Karine- Transfert vers FIN-TR **712,09 \$**

067-CÉ  
23/24-869

**CONSIDÉRANT** les sommes amassées en conformité de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** ces sommes sollicitées et reçues par le Conseil d'établissement au nom du Centre de services scolaire qui proviennent de toute personne ou organisme public ou privé et servaient à soutenir financièrement le projet « Fin-Line et Fin-Karine »;

**CONSIDÉRANT** la résolution adoptée par le Conseil d'établissement tel que stipulé à l'annexe;

**CONSIDÉRANT** les revenus qui seront déplacé et qui seront affectés au nouveau projet « FIN-TR »;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction d'école;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Daniel Dupont de procéder au transfert des fonds Fin-Line de **221,64 \$** et des fonds Fin-Karine de **490,95 \$** pour un grand total de **712,09 \$** vers un fonds à destination spéciale selon le projet Fin-TR prévu à l'annexe.

4) Fonds à destination spéciale SEVF -Transfert **116 \$**

067-CÉ  
23/24-870

**CONSIDÉRANT** les sommes amassées en conformité de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** ces sommes sollicitées et reçues par le Conseil d'établissement au nom du Centre de services scolaire qui proviennent de toute personne ou organisme public ou privé et servent à soutenir financièrement le projet\_« SEVF »;

**CONSIDÉRANT** la résolution adoptée par le Conseil d'établissement tel que stipulé à l'annexe;

**CONSIDÉRANT** le revenu supérieur aux dépenses, la somme doit être affectée à ce qui est prévu selon le projet suivant <<SEVF>>;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction d'école;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Daniel Dupont de procéder au transfert du solde de **116 \$** en 2023-2024 vers un fonds à destination spéciale selon le projet prévus à l'annexe.

18. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 19 h 11, madame Kim Brunelle propose la levée de l'assemblée.

Prochaine rencontre le 18 juin 2024, à 18 h 00, à l'édifice Boisé-des-Pins.

Signatures :

  
\_\_\_\_\_  
Émilie Lefrançois, présidente

  
\_\_\_\_\_  
Luc Francoeur, directeur

